



T H É M A

Essentiel



Universités et transition écologique : où en est-on ?

OCTOBRE 2025

L'enseignement supérieur joue un rôle crucial dans la transition écologique, tant par la réduction de son propre impact environnemental que par la production et la diffusion des connaissances indispensables à la réussite de cette transition. Dans ce contexte, les universités occupent une position stratégique, car elles concentrent la majorité des étudiants. 1 604 200 étudiants sont inscrits dans les universités françaises¹, représentant 54 % de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement supérieur.

Cette publication présente un état des lieux basé sur un échantillon de 30 universités françaises et vise à identifier les facteurs explicatifs de leur engagement en faveur de la transition écologique. L'approche mobilisée est fondée sur l'analyse croisée des deux premières vagues des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), de 30 schémas directeurs développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) et de projets ExcellencES, enrichie d'une dizaine d'entretiens qualitatifs.

Les établissements sont aujourd'hui hétérogènes dans leur engagement en faveur de la transition écologique. Tous ne partent pas du même point de départ : certains ont déjà atteint un niveau de maturité significatif sur les enjeux de transition écologique, grâce à des projets structurants, dans le cadre de France 2030 et notamment des appels à projets ExcellencES.

LES PREMIERS RÉSULTATS MONTRENT UNE TRANSITION ENCORE INÉGALE

Les premiers résultats révèlent des modes d'engagement contrastés, structurés autour de profils types d'universités, identifiés par analyse en composantes multiples. Quatre profils dominants se dégagent (schéma 1 et tableau 1).

L'analyse confirme une concentration des efforts sur l'empreinte environnementale, notamment énergétique, qui traduit l'impact du fonctionnement de l'établissement universitaire dans différents domaines environnementaux. Elle montre également un investissement significatif dans la formation des étudiants de premier cycle, mais également des marges de progression notables sur la formation des personnels et la structuration des équipes opérationnelles DD&RSE. Ces résultats révèlent une transition encore inégale, souvent dépendante de dynamiques locales, et appellent un renforcement de mesures structurantes à l'échelle nationale et territoriale.

QUATRE PROFILS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sur la base d'un échantillon de 30 universités, une série d'analyses en composantes multiples (ACM) a été réalisée, combinée à une classification hiérarchique ascendante (CAH). Elles ont permis d'identifier les profils types d'engagement dans la transition écologique à partir des caractéristiques qui sont issues des documents collectés.

ENCADRÉ

Contrats d'objectifs et schémas directeurs

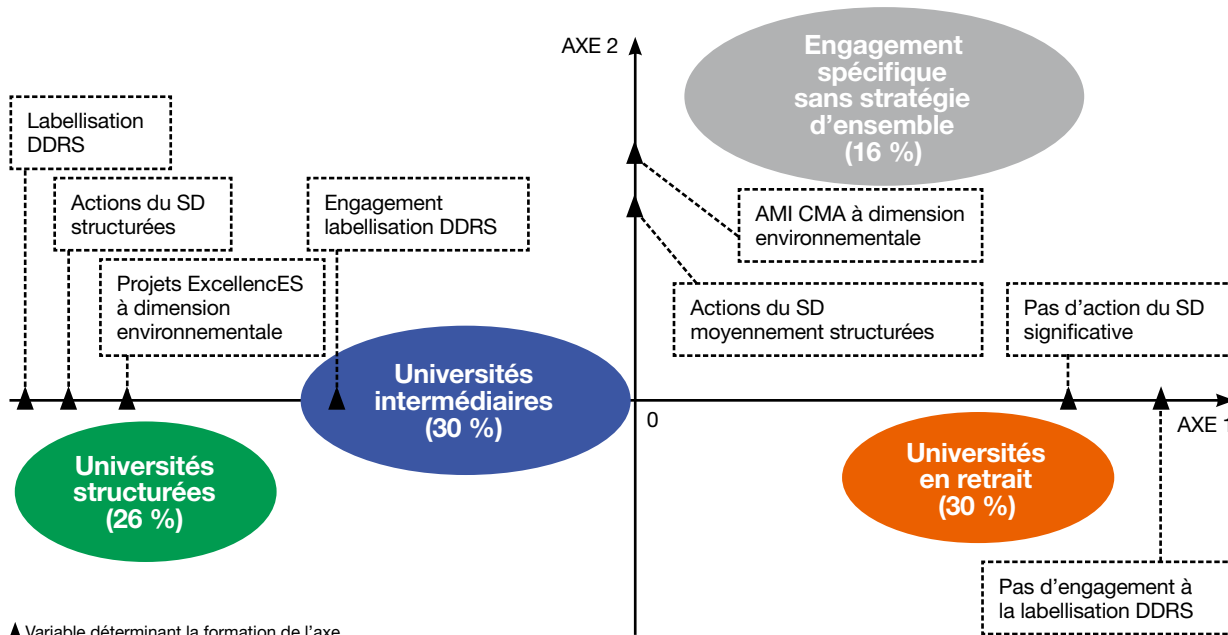
Les schémas directeurs développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (SD-DD&RSE) sont des feuilles de route obligatoires qui fixent la stratégie et le cadre opérationnel pour la mise en œuvre des mesures de transition écologique au sein des établissements. En mai 2025, 40 universités sur les 74 étudiées ont transmis leur schéma directeur. Ils visent à expliciter les engagements majeurs en matière de développement durable.

Les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) sont des outils de pilotage synthétiques, formels, dans lesquels les établissements universitaires s'engagent sur les grandes politiques publiques prioritaires, dont la transition écologique et le développement soutenable (TEDS). Les deux premières vagues des COMP ont été analysées dans le cadre de cette étude.

¹ L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France 2025 (site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Universités et transition écologique : où en est-on ?

Schéma : résultats de l'analyse en composantes multiples – variables structurant l'engagement des universités en faveur de la transition écologique



Source : CGDD, sur la base des ACM et CAH réalisées sur l'échantillon de 30 universités

Les entretiens réalisés ont ensuite permis d'éclairer et d'enrichir l'interprétation des résultats statistiques.

Deux principaux facteurs structurent les différences d'engagement. Le premier reflète le degré de structuration globale de la stratégie de transition : il oppose les universités qui, tout à la fois, sont labellisées DDRS, mettent en place des actions claires et structurées avec des équipes opérationnelles déployées, et portent des projets ExcellencES à forte dimension environnementale, à celles qui n'activent pas ces leviers. Le second facteur met en lumière l'engagement par l'établissement, au travers de l'AMI CMA, de projets de formation qui peuvent être ambitieux mais restent sectoriels, propres à un secteur d'activité économique donné en lien avec la transition écologique. Du fait de ce choix spécifique, celles-ci sont modérément engagées dans la mise en place des actions plus transversales.

À partir de cette lecture, quatre profils types d'universités ont été identifiés (tableau 1) révélant des modes d'engagement contrastés : les universités « avancées », caractérisées par une stratégie de transition écologique claire et structurée et des engagements clairs et cohérents ; les universités « intermédiaires », engagées dans une dynamique de développement stratégique et pédagogique cohérente ; les universités « en retrait », dont l'implication reste limitée ; et enfin les universités cheffes de file d'un AMI CMA avec des engagements spécifiques mais en manque de stratégie globale.

DES DÉFIS ORGANISATIONNELS ET DE GOUVERNANCE

Le caractère transversal des enjeux de transition écologique bouscule l'organisation traditionnelle des universités et met en lumière des besoins en matière de gouvernance, de dialogue et d'intégration dans l'ensemble des services administratifs et activités de l'établissement. Les entretiens

menés ainsi que l'analyse des 30 schémas directeurs révèlent l'existence de défis organisationnels et de gouvernance au sein des établissements.

La création d'une vice-présidence (VP) dédiée à la transition écologique ou au développement durable est une réponse fréquente de la part des communautés universitaires. Cette fonction vise à assurer un portage stratégique et politique au sein des instances décisionnelles. Toutefois, les entretiens et les analyses des schémas directeurs réalisés tendent à montrer que sa portée peut varier fortement d'un établissement à l'autre. Certaines universités interrogées évoquent des marges de manœuvre limitées, en lien avec une ambiguïté du

Tableau 1 : typologie des universités en fonction de leur engagement en faveur de la transition écologique

Profil 1 : les universités « avancées »	• Lauréates d'appel à projet ExcellencES comportant une dimension écologique forte • Labellisées DDRS • Formation structurée (des étudiants et du personnel) • Stratégie et dispositif opérationnels structurés
Profil 2 : les universités « intermédiaires »	• Lauréates d'appel à projet ExcellencES comportant une dimension écologique forte • Engagées dans un processus de labellisation DDRS • Formation moyennement structurée • Stratégie et dispositif opérationnels moyennement structurés
Profil 3 : les universités « en retrait »	• Pas de labellisation DDRS • Formation peu voire pas structurée • Stratégie et dispositif opérationnels peu voire pas structurés • Absentes des lauréats AMI CMA ou ExcellencES
Profil 4 : les universités aux engagements spécifiques	• Cheffes de file de projet AMI CMA • Pas d'engagement à la labellisation DDRS • Mise en place d'actions de portée moyenne pour la formation des étudiants et des enseignants et enseignants chercheurs

Source : CGDD

rôle du VP, son isolement institutionnel ou un cumul de portefeuilles. Une chargée de mission témoigne : « *la gouvernance dépend de la façon dont les présidents envisagent les cercles qui les entourent* », tandis qu'une autre note que « *mille façons de penser la gouvernance existent, selon les présidents* ».

Les équipes opérationnelles représentent également un enjeu central. Dans la majorité des 30 schémas directeurs DD&RSE étudiés (environ 70 %), des personnels en charge du DD&RS sont intégrés à des directions existantes (patrimoine, logistique, responsabilité sociétale), ce qui permet d'élargir leur champ d'action. Plus rarement, il apparaît que des directions spécifiques ou des services communs sont mis en place, disposant de ressources humaines et budgétaires plus importantes (environ 10 % des cas). Par ailleurs, les témoignages récoltés mettent en évidence que dans le cas où il existe des équipes DDRS ou que des services sont formés, ceux-ci manquent fréquemment de ressources humaines suffisantes. Les équipes DDRS rencontrées comptent généralement entre un et trois agents, tandis que d'autres services peuvent en compter une dizaine. Leur faible effectif les rend vulnérables aux aléas : une absence ou un départ peut désorganiser l'ensemble du pilotage de la transition écologique. « *Mon université est trop petite pour avoir un VP dédié. Et pour les moyens administratifs, ils ne reposent que sur une personne en charge du DDRS : une maladie, un changement de poste, et je me retrouve sans personnel sur le sujet* » indique un responsable de service de développement durable.

Enfin, les équipes interrogées notent que leur positionnement dans l'organigramme ne garantit pas leur reconnaissance. Obtenir des données, mobiliser d'autres services ou faire avancer les projets suppose une légitimité claire, qui reste à consolider dans de nombreux établissements. « *Il existe un enjeu d'acceptabilité, notamment parce que ces équipes doivent solliciter d'autres directions pour collecter des données environnementales, ce qui est chronophage et parfois perçu comme intrusif* » confie une chargée de mission.

La création d'un service commun dédié à la transition écologique pourrait fournir un cadre structurant adaptable, pour garantir un portage clair et reconnu dans chaque université.

LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES PROGRESSENT

L'implication large de tous les acteurs de l'université, notamment des étudiants, est un levier essentiel pour la réussite de la transition écologique. En pratique, les universités oscillent entre une rédaction centralisée des documents stratégiques et une intégration large de tous les acteurs, cette dernière entraînant des défis dans la synthèse de positions parfois divergentes.

Parmi les 30 schémas directeurs analysés en détail, 18 ont été construits en mode participatif en intégrant les personnels et les étudiants à travers des dispositifs de consultation et d'animation d'échanges collectifs. Pour les douze schémas DD&RSE restants, la démarche s'est basée sur la constitution de groupes de travail internes, composés des équipes de direction, des services administratifs, ainsi que de la présidence accompagnée des vice-présidents concernés. Si l'analyse des schémas directeurs met en évidence une progression des démarches participatives, les entretiens menés montrent qu'il existe une diversité de logiques au sein même des universités. Par exemple, une vice-présidente observe la difficulté d'imposer une approche uniforme au sein du schéma directeur DD&RS, caractérisé par une logique jugée trop descendante. Elle a donc opté pour une stratégie dans laquelle « *chaque laboratoire et*

composante de formation définit ses propres ambitions », formalisées dans une charte DD&RS commune.

Les témoignages sur la participation des personnels sont eux aussi contrastés. Un responsable relève que, dans certains cas, « *plusieurs chefs de service sont convaincus par la transition écologique... Par ailleurs, je constate que les BIATSS (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé de l'enseignement supérieur) sont particulièrement engagés ; dans mon cas, les enseignants-chercheurs dégagent moins de temps pour cela* ». Enfin, une autre voix souligne que « *la dynamique repose sur très peu de gens, qu'ils soient enseignants, enseignants-chercheurs ou ingénieurs pédagogiques, ce sont quelques individus qui portent à bout de bras le travail d'écologisation* ».

Un vice-président confie : « *on a des profils variés, des enthousiastes, des réticents, des indifférents. Il faut vraiment un travail très profond si on veut dépasser les postures.* »

En outre, le contexte local, l'histoire propre à chaque université, l'engagement personnel de la présidence et de son équipe, sont des facteurs qui expliquent ces appréciations bien différentes quant à la sensibilité des personnels.

ENCADRÉ

Des initiatives participatives se démarquent

Certaines initiatives participatives se démarquent, comme une assemblée DD&RSE collaborative, réunissant 40 parties prenantes représentatives de la communauté universitaire, tirées au sort et mandatées annuellement. Cette assemblée se réunit plusieurs fois par an pour challenger la politique DD&RSE, nourrir le débat et renforcer les compétences collectives sur ces sujets. Par ailleurs, l'université en question a intégré un suivi systématique des objectifs DD&RSE dans les dialogues de gestion annuels qu'elle mène avec les services et composantes.

LA FORMATION À LA TEDS : UN MOUVEMENT QUI PRÉSENTE DES FRAGILITÉS

Conformément aux recommandations du rapport de Jean Jouzel et Luc Abbadie, ainsi qu'aux objectifs de la ministre de tutelle en 2022, l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) est appelé à former à la transition écologique le plus grand nombre d'étudiants à l'horizon 2025. À la suite d'un travail collaboratif et d'une consultation nationale des établissements de l'ESR, coordonné par le ministère, une note de cadrage a été publiée en juin 2023 pour encadrer cette formation en premier cycle, qui devra être mise en place par les établissements à la rentrée 2025-2026.

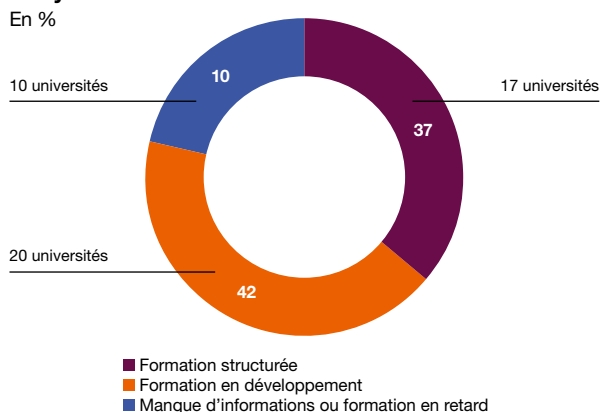
Les dispositifs de formation des étudiants de premier cycle de 47 établissements ont été étudiés. Cela comprend les 30 universités dont les schémas directeurs ont été analysés, auxquels s'ajoutent 17 universités dont les dispositifs de formation des étudiants de premier cycle ont été examinés sur la base des informations contenues dans les COMP, complétées par les informations mises à disposition sur les sites internet des établissements (maquettes pédagogiques notamment).

Les dispositifs de formation des étudiants à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS) déployés au sein des universités présentent une forte hétérogénéité, tant dans leurs contenus que dans leurs modalités pédagogiques. L'objectif partagé par la majorité des établissements est de dépasser la simple sensibilisation

Universités et transition écologique : où en est-on ?

pour structurer une véritable politique de formation aux enjeux de la TEDS. Cette dynamique est illustrée par le *graphique 1*, qui montre que 36 % des universités de l'échantillon étudié proposent des formations structurées, dans la mesure où elles répondent aux attentes du ministère formulées dans la note de cadrage de juin 2023 (socle de base de 30 heures, crédits ECTS accordés) et seront mises en place à la rentrée 2025-2026. Toutefois, cette transition reste encore partielle : 42 % des universités parmi les 47 universités étudiées pour la formation des étudiants de premier cycle font partie de la classe « en développement ». Cela signifie que les dispositifs décrits par les établissements ne répondent pas à toutes les demandes du ministère et/ou ne seront pas mis en place à la rentrée 2025-2026.

Graphique 1 : état d'avancement des dispositifs de formation des étudiants de premier cycle, analyse de 47 universités



Source : CGDD, données issues de COMP, schémas directeurs DD&RSE et sites internet des universités

LE CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Deux types d'enseignements coexistent : d'une part, des enseignements transversaux TEDS, à vocation pluridisciplinaire, souvent portés par l'établissement, qui fournissent le socle de connaissance de base tel que défini par le ministère et d'autre part, des enseignements disciplinaires, intégrés à l'offre de formation des composantes de l'université. Dans ce second cas, la mise en œuvre est très variable selon les unités de formation et de recherche (UFR) et dépend fortement des dynamiques locales.

Plusieurs établissements ont fait le choix de laisser à leurs composantes une marge d'autonomie sur les modalités d'intégration. Les configurations sont diverses et reflètent des choix propres à chaque université. Une université de petite taille, par exemple, recommande un socle de volume horaire et d'ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) dédié à la TEDS, tout en laissant chaque UFR ou IUT libre de définir les modalités pédagogiques. Le format présentiel et l'organisation d'ateliers sont toutefois encouragés pour favoriser l'appropriation par les étudiants.

D'autres universités optent pour un modèle hybride. Ainsi, une doyenne d'une faculté parisienne indique : « Il y a 12 UFR dans ma faculté, donc un cadre très hétérogène. C'est pourquoi nous avons choisi, pour le cycle TEDS, que 18 heures sur les 30 prévues feraient l'objet d'un tronc commun, les 12 autres étant à prendre en charge par chaque UFR comme elles l'entendraient ».

LES OUTILS POUR LES ENSEIGNANTS

Par ailleurs, les universités outillent également leurs personnels, enseignants et enseignants-chercheurs. Toutefois, l'analyse menée sur les 30 schémas directeurs révèle que les établissements peinent à systématiser leur formation. Une note de cadrage sur la formation à la transition écologique des enseignants (E), enseignants-chercheurs (EC) et plus largement tout le personnel de l'établissement, a été publiée en septembre 2024 suite à un groupe de travail et de consultations coordonné par le ministère de septembre 2023 à juillet 2024. Celle-ci distingue deux types de dispositif : d'une part, un socle commun d'acculturation des personnels en tant que citoyens, proposés à l'ensemble du corps enseignant et du personnel de l'établissement et d'autre part, des formations de formateurs qui enseigneront la TEDS aux étudiants, à destination des E/EC et du personnel d'appui à la pédagogie, sur la base du volontariat

ENCADRÉ

Le chiffre clé

La formation des personnels, enseignants et enseignants-chercheurs à la transition progresse, mais reste encore marginale et peu structurée à l'échelle nationale. Sur les 30 schémas directeurs analysés, 15 disposent de dispositifs de sensibilisation et/ou formation de leurs enseignants-chercheurs clairement identifiables.

Parmi ces 15 universités, 7 proposent des formations de formateurs à leurs enseignants, soit 22 % du groupe analysé.

Plusieurs établissements proposent, dans leur offre de formation continue, des ressources mutualisées issues notamment de plateformes nationales, comme par exemple l'Université virtuelle environnement et développement durable (UVED) ou un module socle. En revanche, aucune obligation généralisée n'existe à ce jour, en dehors des parcours de formation des nouveaux maîtres de conférences et des nouveaux encadrants. Parmi les 30 universités analysées, 6 proposent des formations obligatoires aux enseignants et chercheurs néoentrants, soit 19 %.

ENCADRÉ

Deux exemples de bonnes pratiques

Pour répondre aux besoins de formation des E/EC, un établissement a mis en place un atelier sur la posture de l'enseignant. Ce dispositif vise à accompagner les enseignants dans l'animation de débats complexes, à mieux gérer l'éco-anxiété étudiante et à assumer un rôle d'acteur pédagogique dans des domaines potentiellement controversés. Ce même établissement prévoit également de former l'ensemble de ses cadres dirigeants à la prise de décision en contexte de crise socio-environnementale, via un séminaire reconduit à chaque renouvellement d'équipe. Un second établissement propose un congé pédagogique dédié à la transition écologique, pouvant aller jusqu'à 20 heures. Il permet aux enseignants de créer ou adapter un cours, ou de réfléchir à de nouvelles formes pédagogiques sur les enjeux de développement soutenable, dans tous les niveaux de formation. Le dispositif est souple et compatible avec d'autres activités pédagogiques.

GLOSSAIRE

AMI CMA (appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir ») : dispositif France 2030 qui vise à préparer les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des secteurs stratégiques et émergents de demain.

Appels à projets ExcellenceES (financement par le Programme des investissements d'avenir - PIA puis France 2030) : soutien aux projets universitaires d'excellence.

Label DDRS : reconnaissance attribuée, par l'association CIRSES, aux universités engagées dans la transition écologique. Évalue les stratégie, gouvernance, formation, recherche, gestion environnementale et politique sociale.

MÉTHODOLOGIE

Les actions mises en place par les universités ont été examinées à travers une analyse documentaire des deux premières vagues des COMP, ainsi que de 30 schémas directeurs DD&RSE. Cette approche documentaire a été complétée par une dizaine d'entretiens. Puis, sur la base d'un échantillon de 30 universités, une analyse en composantes multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique ont permis d'identifier quatre profils types d'universités distinctes de par leur engagement en faveur de la transition écologique.

RÉFÉRENCES

- *Les contrats d'objectifs, de moyens et de performance*, direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, octobre 2023
- *Note de cadrage et préconisations sur la formation à la transition écologique pour un développement soutenable des étudiants de premier cycle*, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, juin 2023
- *Note de préconisation sur la formation des enseignants et enseignants chercheurs à la transition écologique pour un développement soutenable*, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche septembre 2024
- *Guide de rédaction du schéma directeur « développement durable – responsabilité sociétale et environnementale »*, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, juin 2025

Violette PHILIPPE*, SRI
Martin BORTZMEYER, SRI

* en poste au moment de la rédaction

L'étude a été réalisée en collaboration avec la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dépôt légal : octobre 2025
ISSN : 2555-493X (en ligne)

Directeur de publication : Brice Huet
Rédacteur en chef : François Leray
Coordination éditoriale : Laurianne Courtier
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service de la recherche et de l'innovation

Sous-direction de la recherche

Tour Séquoia – 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.ecologie.gouv.fr



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*